



Dans le cadre du

Contrat Local d'Éducation Artistique nouvelle génération (CLEA+)

la Communauté urbaine de Dunkerque

en partenariat avec

la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France,
le Rectorat de l'académie de Lille,
la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Nord,
le Conseil départemental du Nord,

Lance

UN APPEL A CANDIDATURES
en direction des artistes et des collectifs artistiques
de tous domaines d'expression artistique

en vue de **deux résidences-mission** à
des fins **d'éducation artistique et culturelle**

se déployant du **26 janvier au 12 juin 2026 inclus**

Date limite d'envoi des candidatures
5 mai 2025

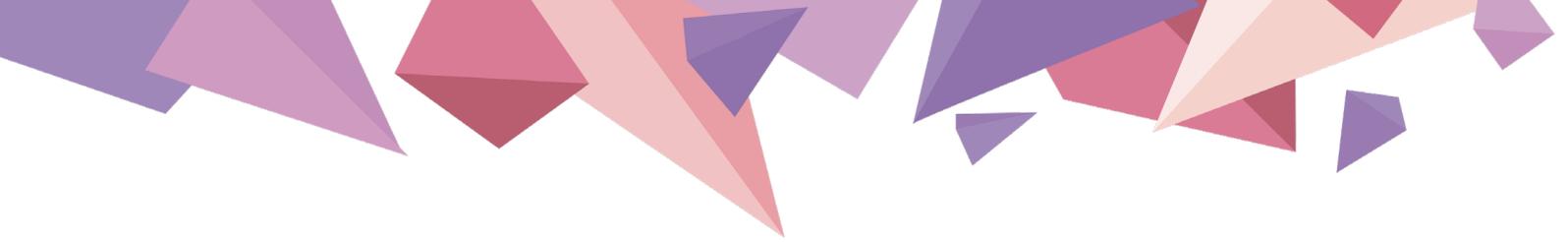
La communauté urbaine de Dunkerque a depuis plusieurs années, initié et développé, avec ses partenaires, des programmes d'éducation et de sensibilisation affichant une volonté permanente d'offrir aux enfants du territoire, aux jeunes et à leurs familles, l'accès le plus large possible à l'offre culturelle et artistique. Dans un objectif ambitieux de généralisation et après deux conventions successives, il a été décidé de mettre en place pour la période 2024-2027, un contrat local d'éducation artistique nouvelle génération (CLEA+) en partenariat étroit avec la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France (DRAC), le rectorat de l'académie de Lille – délégation régionale académique pour l'éducation artistique et culturelle (DRAEAC) et la direction départementale des services de l'éducation nationale (DSDEN – Nord) – et le conseil départemental du Nord.

Ce dernier est une réponse ajustée à la réalité et aux spécificités du territoire (culturelles, naturelles, sociales, économiques, etc.) et doit permettre de poursuivre le développement du dispositif, en prolongeant notamment les nouvelles expérimentations menées depuis 2024, afin d'élargir les publics et les actions menées. Le domaine médico-social et le développement durable sont, en écho aux enjeux du territoire, des axes de développement privilégiés sur cette période.

Le CLEA nouvelle génération accorde une place particulière à une éducation artistique et culturelle pensée « tout au long de la vie », cohérente et intercommunale, s'adressant ainsi à l'ensemble des habitants du territoire, quel que soit leur âge ainsi qu'à tous les professionnels de la culture, du champ social, médico-social, de la santé, de la vie associative, etc., qui le composent.

Ainsi, chaque année, des résidences-missions d'artistes et une résidence-mission de journaliste sont mises en place à destination des enfants et des jeunes dans leurs différents temps de vie (scolaire, périscolaire et hors temps scolaire), mais également en direction de l'ensemble des habitants du territoire. Ces présentes résidences-missions concernent l'ensemble des établissements scolaires ainsi que les structures culturelles et associatives accueillant des publics des 17 communes qui composent l'intercommunalité.





Présentation du territoire communautaire

Les profondes transitions qui touchent ce territoire industrialo-portuaire depuis plusieurs années ont imposé de réinterroger son modèle de développement afin d'anticiper au mieux les mutations économiques, environnementales, sociales et même sociétales, et d'incarner la ville du futur. Véritable laboratoire de l'innovation sociale et de la ville durable, Dunkerque invente et innove dans tous les domaines, toujours pour le bien-être de ses habitants : reconversion industrielle, renforcement du centre-ville d'agglomération, développement touristique...

Elle est reconnue à l'échelle européenne comme un territoire pionnier, notamment en matière de mobilité avec le projet DK Plus de mobilité qui, à la suite d'une refonte totale du réseau, propose désormais des transports publics gratuits, plus performants et plus équitables.

L'agglomération qui compte parmi les plus grands émetteurs de CO2 en France, est par ailleurs lauréate de l'appel à projets TI – Territoires d'innovation, avec pour ambition d'accélérer sa transition économique, industrielle et énergétique.

Parallèlement, la communauté urbaine de Dunkerque, sans pour autant en adopter la compétence, a fait de la culture un levier essentiel de ses politiques d'attractivité et de cohésion sociale. Elle a choisi, en outre, d'être le lieu où s'élabore, avec l'ensemble des acteurs de la culture et notamment les communes, qui en demeurent les actrices privilégiées, une stratégie culturelle d'agglomération.

Le territoire d'action et les partenaires locaux

La communauté urbaine de Dunkerque Grand Littoral, territoire d'action sur lequel se déploie la résidence- mission, compte une population d'environ 200 000 habitants, dont environ 25% sont en âge scolaire.

Elle regroupe 17 communes et communes associées, s'étendant sur 30 kilomètres, depuis le département du Pas-de-Calais jusqu'à la frontière belge : Armbouts-Cappel, Bourbourg, Bray-Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Craywick, Grand Dunkerque (Dunkerque, Fort-Mardyck, Saint - Pol sur Mer), Ghyvelde Les Moères, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Loon-Plage, Saint- George-sur l'Aa, Tétéghem-Coudekerque-Village, Spycker et Zuydcoote.

Le territoire est traversé par cinq circonscriptions scolaires : Dunkerque Centre, Dunkerque Bergues, Dunkerque Wormhout, Dunkerque Gravelines, Dunkerque Saint Pol.

Cela représente, pour l'enseignement public et privé :

- 157 écoles élémentaires
- 27 collèges
- 15 lycées généraux et/ou techniques et lycées professionnels
- Une antenne de l'Université du littoral,
- L'IRTS (Institut Régional de Formation des travailleurs sociaux),
- L'INSPE (Institut national du professorat et de l'éducation)
- L'École supérieure d'art | Dunkerque –Tourcoing (Esä).



Ces différents établissements d'enseignement constituent autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Par ailleurs, le territoire intercommunal compte de nombreuses associations et structures dirigées vers les enfants et les jeunes en dehors du temps scolaire, mais aussi des structures de loisirs, d'accompagnement social, ou relevant du champ sanitaire et médico-social tels que :

- Les centres sociaux
- Les maisons de quartier
- les centres d'accueil et de loisirs
- Les clubs ou instances de pratique artistiques, sportives, etc.
- Les instituts médico-éducatif et d'éducation motrice
- Les maisons de retraite (EHPAD)
- Les foyers logement
- La Sauvegarde du Nord
- Les établissements de la Projection Judiciaire de la Jeunesse
- (...)

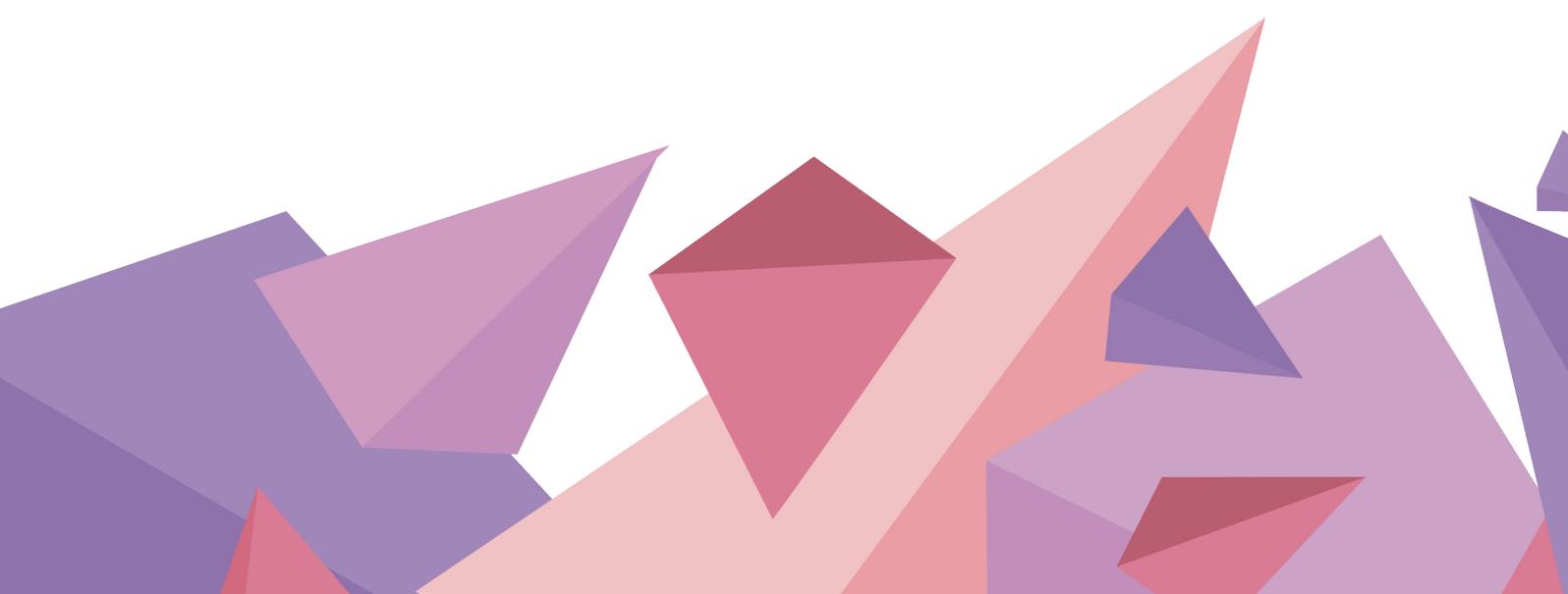
Il s'agit là aussi d'autant de lieux potentiels de diffusion, de rencontre, de médiation et de construction conjointe de gestes artistiques.

Enfin, la résidence-mission s'appuie sur les structures culturelles du territoire, particulièrement nombreuses et dynamiques, qui sont, de fait, les partenaires incontournables, et jouent un rôle clé dans l'amplification des effets de la présence des artistes.

Afin de faire plus ample connaissance avec la communauté urbaine de Dunkerque, nous vous invitons à consulter les liens suivants :

<http://www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/>

<http://www.dunkerque-sorties.fr/>





Qu'est-ce qu'une résidence-mission à des fins d'EAC ?

Animée par la volonté de réduire les inégalités d'accès à l'art et à la culture et portée par un objectif ambitieux de généralisation de l'éducation artistique et culturelle, la communauté urbaine de Dunkerque, en partenariat étroit avec la direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France (DRAC), le rectorat de l'académie de Lille et la direction départementale des services de l'éducation nationale (DSDEN – Nord), propose aux artistes et/ou collectifs d'artistes professionnels quel que soit leur domaine d'expression artistique (dont le design, l'artisanat d'art, l'architecture, le paysage...), deux résidences-mission.

Ces résidences-mission, inscrites dans le contrat local d'éducation artistique (CLEA), visent à développer une éducation artistique et culturelle tout au long de la vie. Elles s'adressent à l'ensemble de la population, avec une attention particulière portée aux enfants, adolescents et jeunes adultes, qu'ils soient habitants, étudiants, en formation, travaillant ou pratiquant leurs loisirs sur le territoire de la communauté urbaine de Dunkerque. Ces résidences-mission contribuent ainsi à la construction de leur parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Les partenaires précités soutiennent ce CLEA nouvelle génération en s'appuyant sur la force et l'énergie collectives des nombreux acteurs locaux de l'éducation artistique et culturelle qu'ils soient professionnels de la culture, enseignants, animateurs, éducateurs, médiateurs, travailleurs sociaux, professionnels de la santé, etc.

Une résidence-mission repose sur :

- Une grande disponibilité de l'artiste en résidence, afin d'envisager avec diverses équipes de professionnels en responsabilité ou en charge d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes (enseignants, éducateurs, animateurs, professionnels de la culture...) la co-élaboration d'actions artistiques, souvent participatives, toutes suscitées par la recherche et la démarche de création qui sont les siennes.
- Une diffusion de son œuvre déjà accomplie et disponible, accompagnée d'actions de médiation contextualisées et inventives. Cette diffusion, en lieux dédiés et/ou non dédiés, peut s'envisager en amont de la période de résidence à proprement parler, se mener de manière certaine tout au long de sa durée, et éventuellement après la période de résidence-mission.

Une résidence-mission ne doit pas être confondue avec une résidence de création, car elle n'a ni objectif de production ni commande d'œuvre. Pour l'artiste-résident, il s'agit plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, au sens large, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre. Cette mise en évidence s'appuie sur des formes d'interventions ou d'actions très variées se distinguant, assez radicalement, des traditionnels ateliers de pratique artistique qui existent déjà par ailleurs et sont régis par un tout autre type de cahier des charges, aux finalités différentes.

Pour en savoir plus : « [qu'est-ce-qu'une résidence-mission ?](#) »

Cadre de la résidence-mission

La communauté urbaine de Dunkerque recherche, pour les résidences-mission qui se déploieront sur son territoire, deux artistes et/ou collectifs d'artistes professionnels, tous domaines d'expression artistique confondus.

Critères de candidature

L'artiste candidat, quelle que soit sa nationalité, doit :

- Être en mesure de s'impliquer pleinement dans ce type particulier d'action que représente une résidence-mission CLEA.
- Inscrire son approche dans le champ de la création contemporaine.
- Avoir un statut d'artiste professionnel et bénéficier d'une reconnaissance de ses pairs dans le domaine de son activité de production.
- Être en mesure de fédérer autour de sa présence et de son œuvre une large communauté scolaire, éducative, associative et culturelle.

Les artistes sont invités à formaliser dans leur dossier de candidature les articulations possibles ou projetées, entre leur univers artistique et les spécificités du territoire de la communauté urbaine de Dunkerque, rendant en cela, chaque candidature unique et adaptée au territoire et à la population cible.

Les artistes retenus seront appelés à résider sur le territoire et devront se rendre disponibles de manière exclusive pour la mission aux dates ci-dessous précisées selon un calendrier prévisionnel défini d'un commun accord avec la collectivité. Ils doivent être autonomes dans leurs déplacements et disposer d'un véhicule personnel et donc d'un permis de conduire en cours de validité. La maîtrise de la langue française à l'oral est impérative.

Il est précisé que les interactions entre les résidences, toutes soumises au même cahier des charges, et leurs titulaires sont tout à fait possibles, voire encouragées.

Calendrier de la résidence-mission

Il s'agit d'une résidence de quatre mois pleins consécutifs, soit 17 semaines et demie de présence effective (90 jours au total), à raison de 5 à 6 jours par semaine, à répartir sur la période du 26 janvier au 12 juin 2026 inclus.

La résidence s'organise de la manière suivante :

1. Découverte/immersion en amont des résidences-mission

Une phase de découverte du 29 septembre au 3 octobre 2025 d'une durée d'une semaine est proposée en amont du démarrage de la résidence à proprement parler, afin que les artistes et le journaliste retenus puissent se familiariser avec le territoire d'action, affiner leur compréhension du cahier des charges de la résidence mission.

Cette semaine prévoit l'organisation de temps de rencontres qui permettront aux enseignants (1er et second degré), mais également aux professionnels des champs de la culture, du social, de l'animation, de la justice, du sanitaire et du médico-social... de découvrir l'univers des artistes et du journaliste en résidence avec notamment l'organisation de la 27ème heure artistique.

2. Déploiement de la résidence-mission

Au cours de cette seconde phase d'une durée de 16 semaines et demie, les artistes rencontrent un grand nombre de partenaires potentiels parmi lesquels :

- Les équipes d'enseignants et/ou de professionnels de l'éducatif, du périscolaire et du hors temps scolaire : animateurs, éducateurs, médiateurs...
- Les professionnels du secteur culturel, de l'action sociale, de la santé, de la justice ou d'autres collectivités, etc.

À cette occasion, les équipes rencontrées sont également invitées à présenter aux artistes accueillis en résidence leur propre contexte d'exercice professionnel, leur quotidien. Elles évoquent aussi ce qui dans la démarche et l'œuvre des artistes pourrait interpeller, toucher ou questionner les enfants, les adolescents, les adultes dont elles ont la responsabilité.

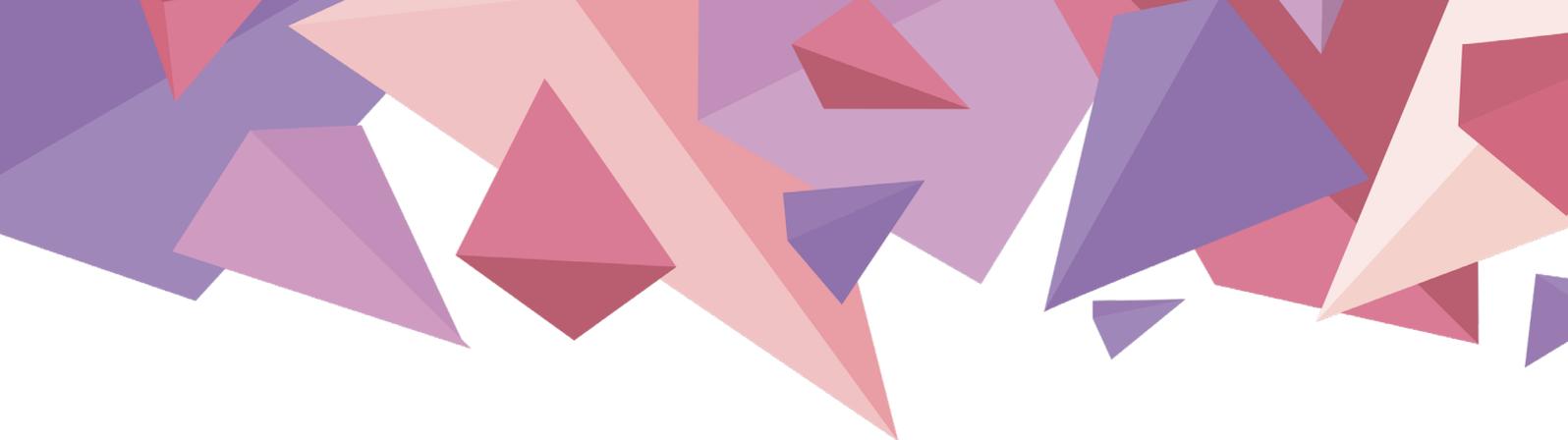
Cette phase permet la mise en œuvre **d'actions artistiques légères et, à première vue, éphémères**, mais **délibérément créatives**, en direction des publics dont ces professionnels ont la responsabilité. Chaque résidence-mission permet d'accompagner sous des formes très variées, un minimum de **20 structures différentes** accueillant du public, reposant par ailleurs sur la mobilisation pour chacune, d'une équipe de professionnels et non d'un seul interlocuteur.

Conditions financières

Les contributions respectives de la communauté urbaine de Dunkerque et de la direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France permettent la rétribution de l'artiste ou de l'équipe artistique.

L'allocation forfaitaire de résidence pour un artiste est fixée à 12 000 euros (allocation calculée sur la base de 3 000 euros net par mois). Il est précisé ici que le coût total employeur pour la durée de la résidence ne peut excéder en aucun cas 24 000 euros (coût ajusté en fonction du statut des artistes et/ou du régime auquel ils sont affiliés). Ce montant prend donc en compte l'indemnisation brute et toutes les charges, taxes et cotisations comprises pour la mission dans son intégralité.





Cette allocation de résidence a vocation à couvrir la mission dans son intégralité, à savoir :

- Les rencontres avec des équipes de professionnels de l'enseignement, de l'éducatif, du hors temps scolaire, susceptibles de déboucher sur des propositions d'actions de médiation démultipliée et des créations conjointes (podcasts, articles et toute autre forme)
- La diffusion de productions artistiques et le cas échéant, d'éléments documentaires complémentaires. Il s'agit ici de diffusion de petites formes se voulant techniquement légères permettant une proximité et de ce fait une familiarisation avec une ou plusieurs des productions de l'artiste. Il peut s'agir tout aussi bien de diffusion en salle de classe, dans les cours d'école, sur les lieux de loisirs, de travail, au sein d'un EHPAD, etc

Il est par ailleurs précisé que le cadre d'emploi le plus approprié en ce qui concerne les actions de médiation et d'action culturelle est le régime général.

Toutefois, pour les artistes relevant du régime de l'intermittence, il est signalé qu'une partie de la mission, la composante diffusion en l'occurrence, si elle est bien conforme au descriptif et règles en vigueur pour ce régime, peut faire l'objet d'une rémunération au cachet quand la nature de l'activité le permet. Cela représente au maximum 30 % de la mission, et donc, le cas échéant de la rémunération totale.

Pour les artistes relevant du statut d'artiste-auteur, une partie de la mission peut faire l'objet d'un versement de droits d'auteur déclarables à l'URSSAF du Limousin si elle est bien conforme au descriptif et règles en vigueur pour ce statut. Cette composante est estimée à 30 % maximum de la mission et donc, le cas échéant, à 30 % maximum du montant brut.

Il est demandé à l'artiste candidat de joindre à sa candidature un budget prévisionnel détaillant le montant toutes charges comprises /coût total employeur. Ce montant sera complété d'une prise en charge par la collectivité des frais annexes détaillés ci-après.

Il est possible que la collectivité prenne à sa charge la diffusion d'œuvres pour des présentations de grande envergure. Ce type de diffusion ne peut toutefois être garanti à l'artiste et sera étudié avec la collectivité et également contractualisé. Il s'agit ici des actions de diffusion ne faisant pas l'objet par ailleurs d'engagements et d'accords directs avec des équipes et des équipements, notamment culturels, du territoire désireux de s'associer de manière significative à cet axe de la diffusion en accueillant certaines « grandes formes » ou expositions de grande envergure.



Frais annexes

Un défraiement forfaitaire mensuel de 300 euros net est prévu pour couvrir les déplacements sur le territoire. Deux voyages aller-retour du lieu de domicile de l'artiste au territoire de résidence (sur la base du tarif SNCF seconde classe, pour la France métropolitaine) sont également pris en charge pour la semaine d'immersion et la période de résidence. En revanche, les autres éventuels voyages du lieu de domicile au territoire de résidence ainsi que les repas sont à la charge des artistes.

La communauté urbaine de Dunkerque contribue également aux frais relatifs à l'hébergement. Concrètement, un forfait de 2 600 euros est proposé aux artistes afin de trouver un logement sur le territoire pour la période de la résidence.

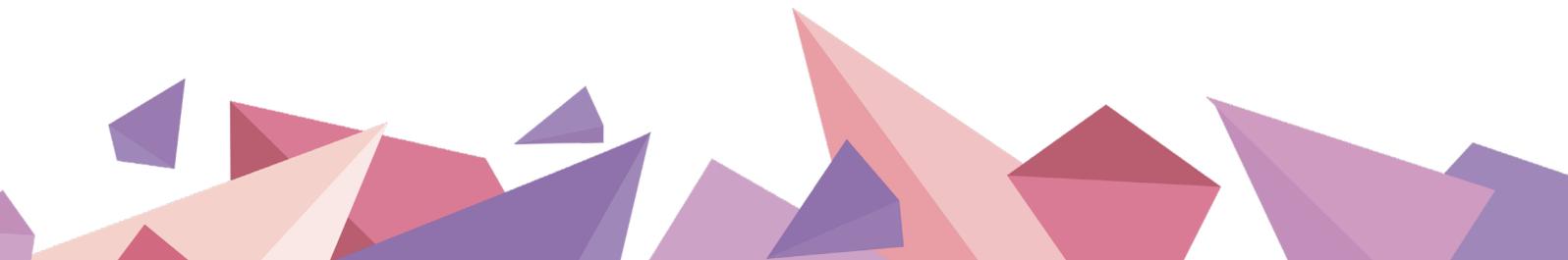
Chaque activité organisée en collaboration avec un artiste doit faire l'objet d'un contrat spécifique. Un contrat de résidence spécifiant les engagements respectifs de la collectivité et de l'artiste résident sera ainsi signé avant le début de la semaine d'immersion ou le cas échéant au démarrage de la résidence-mission à proprement parler.

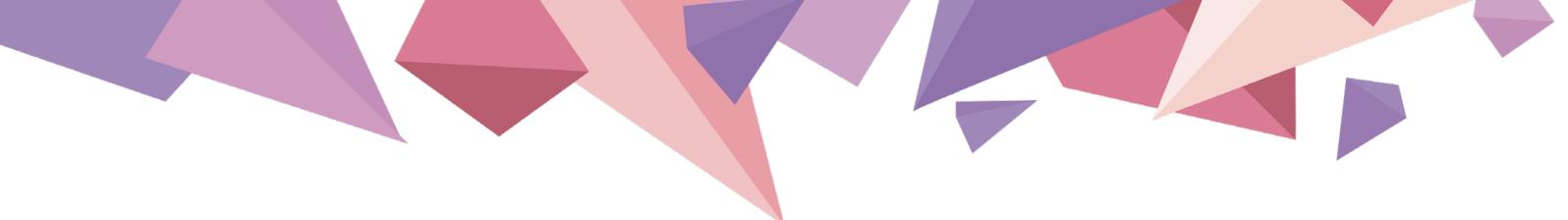
Accompagnement

C'est la communauté urbaine de Dunkerque et plus précisément la direction de la culture qui a accepté d'être, en lien étroit avec les autres partenaires à l'initiative de la résidence-mission, l'opératrice de l'action. Elle assure la coordination générale des résidences-mission.

À ce titre, elle :

- Accompagne les artistes-résident afin de le guider dans leur découverte du territoire ;
- Veille aux bonnes conditions de leur séjour et de leur travail ;
- Organise techniquement la résidence avec le concours des communes ainsi qu'avec celui des structures culturelles et associatives, et avec les établissements scolaires souhaitant s'associer aux actions ;
- Veille particulièrement à la diffusion maximale de l'œuvre des artistes, tout au long de la résidence (et si possible, en amont, de celle-ci, voire à son issue) sur l'entièreté du territoire d'action ;
- Facilite avec le concours actif des inspecteurs de l'éducation nationale, des conseillers pédagogiques, des chefs d'établissement et des professeurs référents, les rencontres avec les équipes pédagogiques et aide à la réalisation des gestes artistiques qui peuvent en naître ;
- Facilite avec le concours actif des communes et des responsables du monde associatif, les rencontres avec les équipes d'animateurs ou d'éducateurs et aide à la réalisation des gestes artistiques qui peuvent en naître ;
- Organise la communication en faveur de cette résidence et le plus en amont possible, auprès des structures culturelles du territoire et de l'ensemble de ses habitants, elle suit également la relation aux médias ;
- Assure la gestion administrative de la résidence (paiement des artistes, gestion du budget...).





Au moment de l'envoi et de la mise en ligne de ce présent appel à candidatures, une information ciblée est diffusée aux établissements scolaires du territoire afin de préparer au mieux l'accueil des artistes-résidents et de favoriser leur intégration auprès du plus grand nombre. Cette information spécifique est placée sous l'autorité des responsables académiques, départementaux et locaux de l'Éducation nationale.

Une information similaire est également diffusée par la communauté urbaine de Dunkerque auprès des professionnels de l'action éducative (périscolaire et hors temps scolaire) pouvant être concernés par la résidence-mission.

Enfin, une information générale à destination des habitants du territoire est également assurée par la communauté urbaine de Dunkerque.

Transition

Dans une démarche de transition globale, il est essentiel que les acteurs et actrices du secteur culturel, au même titre que celles et ceux d'autres champs, économiques ou sociaux, questionnent leurs propres pratiques, qu'ils s'agissent des modes de production, des processus à l'œuvre au sein même des contenus artistiques ou des pratiques.

Cet appel à candidatures invite ainsi les artistes à intégrer pleinement cet enjeu dans leur démarche, dans ses dimensions sociale, sociétale et environnementale en faisant émerger des propositions et des espaces de dialogue inédits tenant compte :

- Du principe de modération en initiant des pratiques plus durables privilégiant notamment le réemploi, la réutilisation et le recyclage, la valorisation des ressources locales et des patrimoines, etc. ;
 - De la sobriété numérique afin de concourir à la réduction de l'empreinte numérique culturelle ;
 - Des mobilités en conciliant le défi d'aller chercher de nouveaux publics, de toucher la jeunesse, tout en réduisant l'impact carbone de leur mobilité qui est l'une des premières sources d'empreinte carbone de la culture ;
 - Des enjeux environnementaux afin d'inventer les territoires et les paysages de demain ;
 - De la diversité et des droits culturels en favorisant les interactions entre les cultures.
- 



Faire acte de candidature

Chaque artiste intéressé par cette offre est invité, avant tout dépôt de dossier :

- À prendre connaissance, le plus attentivement possible, du document intitulé « Qu'est-ce qu'une résidence-mission ? »
- À bien appréhender les données territoriales présentées dans le présent appel à candidatures.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des modalités de la résidence-mission, la candidature devra être envoyée **exclusivement par voie électronique**, au **format PDF** et **en français**, en incluant :

- Une note d'intention (2 pages maximum) démontrant :
 - ◊ Une bonne compréhension et une acceptation du cahier des charges aux objectifs et aux conditions de la résidence-mission
 - ◊ La manière dont la démarche du journaliste répond au projet du territoire
 - ◊ Les éventuelles pistes que propose d'emprunter le candidat
 - Un curriculum vitae
 - Si disponible, un dossier faisant état de vos démarches professionnelles que vous souhaiteriez porter à la connaissance des membres de la commission de sélection. Il peut s'agir également, s'il existe d'ores et déjà d'un site internet ou d'un blog qui vous est propre
 - Un budget prévisionnel détaillant le montant toutes charges comprises / coût total employeur
 - Si cela vous semble pertinent par rapport à votre propre parcours professionnel, une liste de vos différentes productions que vous proposez de rendre disponibles pour une diffusion sur le territoire.
- 

L'envoi se fait à l'adresse suivante :



clea@ cud.fr

Objet : CLEA EAC 2026 - [nom de l'artiste]

La date limite d'envoi est fixée au 5 mai 2025, minuit.

Les candidatures reçues seront examinées **par un comité de sélection** réunissant différentes structures partenaires du CLEA. Il est possible qu'elles émettent le souhait d'entretiens complémentaires, en direct ou à distance, avec le ou les candidats présélectionnés. Si tel est le cas, **ces entretiens se dérouleront le 6 juin.**

Les noms des artistes retenus seront annoncés au plus tard le **6 juin 2025.**

Il est précisé que les artistes peuvent candidater pour plusieurs territoires. Toutefois, en cas de sélection simultanée sur plusieurs d'entre eux, c'est le territoire qui confirme en premier la sélection qui bénéficiera de la présence de l'artiste, la date du jury faisant foi.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous mettre en relation avec :



Delphine Riche

Coordinatrice CLEA

Direction de la culture

Communauté Urbaine de Dunkerque

03 28 24 54 21

clea@cud.fr

En savoir plus sur l'action culturelle et territoriale de la DRAC Hauts-de-France :

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Hauts-de-France/La-DRAC>

Annexe

Structures partenaires du CLEA

LES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES DE L'AGGLOMÉRATION / RÉSEAU LES BALISES

www.lesbalises.fr

Le réseau de bibliothèques Les Balises a été lancé en mai 2015 par la CUD. Il rassemble plus de 20 bibliothèques de lecture publique et centres de ressources spécialisés, répartis dans 13 communes.

Ce qui le caractérise est la gratuité de l'adhésion pour toutes et tous et un usage facilité grâce au « prêté ici rendu ailleurs » : chacun peut réserver des documents sur le site internet, se les faire livrer dans la bibliothèque qui lui convient puis les rendre dans celle de son choix.

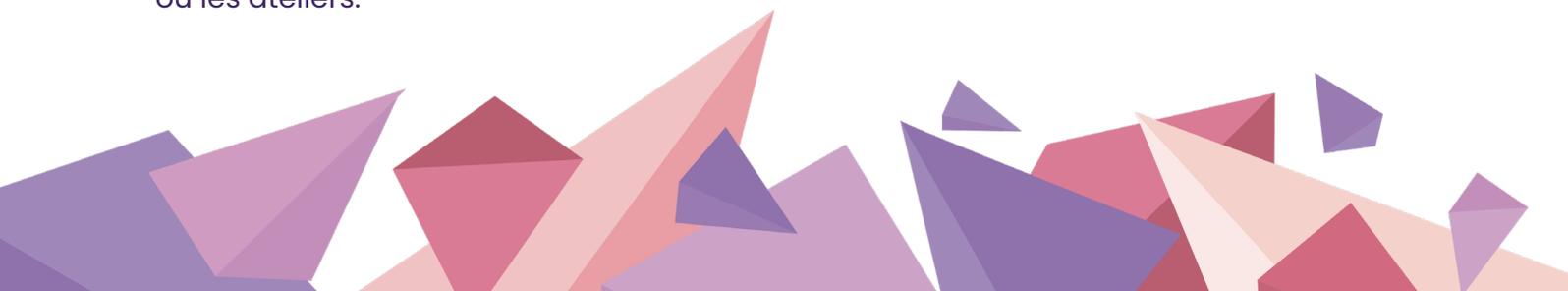
Chaque bibliothécaire place le lecteur au cœur de son activité et agit pour que celui-ci considère la bibliothèque comme un lieu entre la maison et le travail (ce que l'on appelle tiers-lieu).

Des groupes de travail thématiques réunissant les bibliothécaires, coordonnés par la CUD, sont constitués dans cet objectif. Ils permettent d'élargir un réseau professionnel à l'échelle de l'agglomération, d'échanger sur les pratiques et de les faire évoluer ensemble afin d'une part, de mieux répondre aux attentes des publics utilisateurs, d'autre part, d'aller chercher les autres publics.

Les bibliothèques qui composent le réseau sont :

- BIB de Dunkerque, 2 Rue Benjamin Morel, 59140, DUNKERQUE
- Médiathèque Le Petit Prince, Square Jacques Prévert, 59380 ARMOUITS-CAPPEL
- Médiathèque de Bourbourg, Rue Jean Varlet, 59630 BOURBOURG
- Médiathèque de Bray-Dunes, Place de la gare, 59123 BRAY-DUNES
- Bibliothèque municipale, Place Bernard Gouvard, 59180 CAPPELLE LA GRANDE
- Réseau de lecture publique de COUDEKERQUE-BRANCHE
- Réseau de lecture publique de DUNKERQUE
- Médiathèque de Grand-Fort-Philippe, Rue Merlin Lavallée, 59153 GRAND-FORT-PHILIPPE
- Médiathèque Nelson Mandela, Place de l'Europe, 59760 GRANDE-SYNTHÉ
- Médiathèque de Gravelines, 15 Rue de Calais, 59820 GRAVELINES
- Bibliothèque municipale de Leffrinckoucke, 330 Rue Roger Salengro, 59495 LEFFRINCKOUCKE
- Médiathèque Marcel Pagnol, 60bis Rue George Pompidou, 59279 LOON PLAGE
- Médiathèque Emile Zola, Centre Jean Cocteau, 59430 SAINT-POL SUR MER
- Bibliothèque Michel Butor, rue de la Mairie, 59229 TETEGHEM-COUDEKERQUE-VILLAGE

Par ailleurs, a été inauguré en mai 2019, la nouvelle bibliothèque de Dunkerque. Cet équipement se compose de multiples espaces (espace presse, salon de musique, espace jeux vidéo, auditorium, café) pour le rez-de-chaussée. Et à l'étage se trouvent un espace de travail, ainsi que des espaces de collaborations pour le travail en groupe ou les ateliers.





CENTRE DE LA MÉMOIRE URBAINE / ARCHIVES D'AGGLOMÉRATION

9003 Route du Quai Freycinet 3 – 59140 DUNKERQUE

[Centre de la mémoire urbaine d'agglomération](#)

La conservation des archives du territoire est depuis longtemps au nombre des engagements de la Communauté urbaine. En apportant une contribution déterminante en matière d'équipement et d'agents spécialisés à l'ensemble des communes, dont la ville centre, la CUD a créé le plus important service intercommunal d'archives de France, matérialisé en 2014 par son ouverture au public dans les locaux rénovés de la Halle aux sucres.

Son équipe est aujourd'hui active à l'échelle de tout le territoire en matière de classement, de formation et d'accompagnement. Elle procède, au Centre de la mémoire urbaine d'agglomération dans la Halle aux sucres, à la conservation, à la communication et à l'étude de ce patrimoine écrit.

En apportant son expertise aux partenaires des communes, de la CUD et de la Halle aux sucres, en orientant les lecteurs dans sa salle de recherche et en accueillant visiteurs, partenaires, classes et associations... le Centre de la mémoire urbaine contribue au rayonnement de l'histoire et du territoire tout en affirmant son importance patrimoniale.

LIEU D'ART ET D'ACTION CONTEMPORAINE (LAAC)

Pont Lucien Lefol, Jardin de sculptures, 59140 DUNKERQUE

[Site des Musées de Dunkerque \(musees-dunkerque.eu\)](#)

Au cœur d'un jardin de sculptures, d'eau, de pierre et de vent, à proximité immédiate de la plage, ce musée, né au début des années 1980, conserve une collection qui replonge ses visiteurs dans l'esprit des années 1950 à 1980 avec comme star incontestable l'ensemble Circus de Karel Appel. Des expositions temporaires rythment l'année et permettent de présenter successivement les œuvres de cette collection. Au deuxième étage, le cabinet d'arts graphiques permet de découvrir plus de 150 dessins et estampes en manipulant tiroirs et meubles à coulisses. d'art par la diffusion des œuvres et l'action culturelle. Il possède, avec 1500 pièces, l'une des plus riches collections d'art contemporain et de design en France, d'envergure internationale.



FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN GRAND LARGE – HAUTS-DE-FRANCE

503 avenue des Bancs de Flandres – 59 140 DUNKERQUE

www.fracnpdc.fr

Créé en 1982 dans le cadre d'une convention entre l'État et le Conseil Régional et implanté à Dunkerque depuis 1996, le FRAC répond à 3 missions : le soutien à la création contemporaine, la constitution et la gestion d'un fonds d'œuvres représentatives de la création plastique contemporaine et la sensibilisation des publics à cette forme d'art par la diffusion des œuvres et l'action culturelle. Il possède, avec 1500 pièces, l'une des plus riches collections d'art contemporain et de design en France, d'envergure internationale.

Depuis 2013, le FRAC est installé dans le quartier du Grand Large, sur le site de l'AP2, dans le bâtiment conçu par les architectes Lacaton et Vassal (Prix Pritzker 2021) et accueille, sur 9 000 m², des espaces de réserve, d'exposition, de médiation, d'information et de convivialité. Ni musée, ni centre d'art, le FRAC présente sa collection dans le cadre d'expositions qui se renouvellent régulièrement. Il met particulièrement l'accent sur la médiation et la dimension participative des publics, afin de permettre un accès le plus large possible à l'art contemporain.

Lancée à Dunkerque en 2019, la Triennale Art & Industrie est une initiative collective inédite portée conjointement par deux institutions artistiques : le Fonds régional d'art contemporain Grand Large – Hauts-de-France (FRAC) et le Lieu d'Art et Action Contemporaine – Musée de France (LAAC).

Elle a vu le jour dans une ville – Dunkerque – et un territoire – les Hauts-de-France –, dont l'histoire est intrinsèquement liée aux dynamiques industrielles. Avec son premier opus intitulé «GIGANTISME», la Triennale Art & Industrie avait eu un fort impact et écho, jusqu'auprès de ses voisins européens – au travers de l'analyse des convergences entre ces deux univers, l'art et l'industrie, sources de frictions et de contradictions passionnantes –, qui enrichit et éclaire le débat sur les défis à venir.

Intitulée Chaleur humaine, la deuxième édition de la Triennale Art & Industrie s'est tenue pendant tout le second semestre 2023 à Dunkerque et sur tout le territoire des Hauts-de-France en explorant le sujet des énergies.

MUSÉE MARITIME ET PORTUAIRE

9 Quai de la citadelle, 59 140 Dunkerque

www.musee-portuaire.com – www.dunkerqueportcenter.fr

Créé en 1982 sous l'impulsion de l'Association pour la Création d'une Maison de la vie et des traditions Portuaire regroupant professionnels du port et partenaires institutionnels, le musée portuaire propose :

- Un musée à quai installé dans un ancien entrepôt des tabacs du 19^{ème} siècle, dont le parcours permanent a pour vocation de faire découvrir l'histoire et les activités du port de Dunkerque que ce soit dans sa dimension historique et contemporaine.
- Un musée à flot composé de 4 bateaux, amarrés face au musée dans le bassin du commerce : le trois-mâts Duchesse Anne, le bateau-feu Sandettie, le remorqueur Entreprenant et la péniche Guilde

Parallèlement, le musée développe une politique d'actions culturelles destinée à faire découvrir au public et à la population l'histoire et l'évolution actuelle du territoire, le rôle essentiel d'un port et les valeurs de ceux qui y vivent.





Cela se traduit par un programme d'expositions et d'événements culturels réguliers, de visites guidées, publications, spectacles et conférences, ainsi qu'un programme d'animations spécifiques à destination des scolaires de l'agglomération.

Aux côtés du Grand Port Maritime de Dunkerque et de la communauté urbaine de Dunkerque, l'association ACMAPOR est par ailleurs membre du Port Center de Dunkerque. Conçu comme un outil éducatif et culturel, le Port Center est un lieu de connaissances et d'informations sur le port, ses acteurs, ses projets de développement et les enjeux de demain. L'espace d'information et d'exposition de 240m² se situe au deuxième étage de l'ancien entrepôt des tabacs où se trouve le Musée portuaire.

MUSÉE DU DESSIN ET DE L'ESTAMPE ORIGINALE

7 rue André Vanderghote 59820 GRAVELINES

[Le musée de Gravelines \(ville-gravelines.fr\)](http://ville-gravelines.fr)

Ce musée d'art moderne, à la thématique unique en France, fait suite à une histoire locale. Un groupe d'artistes locaux se constitue dans les années soixante et lance une dynamique de rencontres, de production et d'expositions. Des donations vont constituer le socle du musée, qui se voit affecter l'Arsenal en 1980 après restauration. Ouvert au public depuis 1981, le musée est resté fidèle à sa mission d'origine. Il est centré sur l'estampe, sans oublier sa localisation dans un site historique ainsi que deux pièces significatives : le plan-relief de la ville et la peinture de la prise de Gravelines par les Français en 1644.

Le musée possède aujourd'hui un corpus de 13000 estampes et réalise de nombreuses expositions faisant appel à des artistes contemporains. Il propose également des actions culturelles s'adressant à tous les publics (visites guidées, ateliers, stages, atelier-rencontre...) ainsi qu'un atelier de gravure.

CENTRE INTERPRÉTATION ART ET CULTURE / CHŒUR DE LUMIÈRE

1 rue Pasteur 59 630 BOURBOURG

www.ciacbourbourg.fr

Inauguré en 2008, le Chœur de Lumière est une œuvre sculpturale de l'artiste britannique Anthony Caro, qui occupe la totalité du chœur gothique de l'église Saint Jean-Baptiste de Bourbourg tout récemment rénové. Ce chef d'œuvre d'art contemporain composé d'un ensemble de 15 sculptures monumentales représente l'une des plus importantes commandes publiques réalisée en site classé depuis 20 ans en France.

Le Centre d'Interprétation Art et Culture (CIAC) dans la Halle aux poissons, pensé comme un lieu de découvertes et d'échanges ouvert au grand public, propose de nombreuses actions et activités autour d'une programmation culturelle variée et originale mêlant les différentes disciplines et médiums artistiques (arts plastiques, musique, danse, photographie, dessin, peinture, vidéo...). Des expositions temporaires, des rencontres, des lectures, des conférences, des résidences d'artistes mais également des ateliers de pratiques artistiques y sont proposés tout au long de l'année. Parallèlement, ce lieu permet au public de se familiariser avec l'œuvre « Chœur de lumière » mais également avec l'histoire et le parcours de l'artiste Anthony Caro.





CHÂTEAU COUELLE / Centre culturel

Rue de Belfort, 59240 DUNKERQUE

www.lechateaucoquelle.fr

Le Centre Culturel « le Château Coquelle » s'attache à développer les pratiques artistiques en amateur et à mettre en œuvre un projet de développement autour du spectacle vivant et de la photographie. Que ce soit dans la pratique amateur ou en professionnalisation (ateliers, formations, rencontres, etc.) ou dans la diffusion et l'accès à la connaissance (expositions, spectacles, résidences d'artistes, centre de ressources, conférences, etc.), les actions menées proposent le plus possible de croiser les publics quelles que soient leurs spécificités (enfants et personnes âgées, amateurs et professionnels, publics handicapés et non handicapés, etc.).

Le Château Coquelle développe également un projet artistique et culturel autour des arts de la parole et du récit. Ce projet qui implique un grand nombre de partenaires et de communes de l'agglomération, comporte d'une part, un temps fort intitulé « Récits sans Frontières » et, d'autre part, un important volet d'actions culturelles se déclinant tout au long de l'année en direction d'une grande variété de publics.

Dans le cadre de son projet «Photo», le Château Coquelle met en œuvre les Rencontres Photographiques qui couvrent une saison de photographie et s'attachent, par une diversité d'actions culturelles et artistiques à destination de tous les publics (notamment scolaires et étudiants), à promouvoir la photographie sous toutes ses formes, dans un rapport nourri avec le territoire et ses acteurs.

LE BATEAU FEU/ SCÈNE NATIONALE

Place du Général de Gaulle, 59140 DUNKERQUE

www.lebateau feu.com

Le Bateau-Feu/Scène Nationale remplit une mission de création et de diffusion artistique dans le but de permettre, y compris par une intense activité de développement culturel, l'appropriation de la création contemporaine par les publics les plus divers. Depuis sa création en 1991, il s'est imposé dans l'agglomération comme un équipement structurant du développement artistique et culturel du territoire.

Les axes du projet artistique et culturel sont :

- Une programmation pluridisciplinaire avec une attention particulière portée à l'art lyrique et au théâtre d'objets.
 - Une large part offerte à la création transfrontalière et internationale.
 - Une saison « hors les murs » dans divers lieux de l'agglomération.
 - Des temps forts ponctuels.
 - Des résidences artistiques suivies sur deux saisons.
 - La coproduction de projets d'action culturelle à caractère participatif, en lien notamment avec l'éducation nationale et les maisons de quartiers.
- 



RÉSEAU DES 5 SALLES DE CINÉMA DE L'AGGLOMÉRATION

- Studio 43, Pôle Marine, Rue des fusiliers marins, 59140 DUNKERQUE, www.studio43.fr
- Le Fa-mi-la, 37 Rue Salengro, 59123 BRAY-DUNES
- Le Sportica, Place du Polder, 59820 GRAVELINES, www.sportica.fr/cinema/
- Le Varlin, Rue Denis Papin, 59760 GRANDE-SYNTHE, www.cinemalevarlin.fr
- Studio « Le Hérisson », Place de la Convention, 59210 COUDEKERQUE-BRANCHE

Dans la continuité de leur mission première de programmation et de sensibilisation à l'art cinématographique, les 5 salles de cinéma indépendantes de l'agglomération se sont fédérées dans le cadre de « Ciné-agglo », projet coordonné et animé par le Studio 43, autour de deux dispositifs à destination du jeune public :

- « École et cinéma » : dispositif national d'éducation au cinéma (Ministère de la culture et Education nationale) dans le temps scolaire.
- « Les Toiles filantes » : cycle d'éducation et de sensibilisation à l'image hors temps scolaire à destination du jeune public et des familles. Dans ce cadre, une programmation trimestrielle de 3 à 4 films adaptés à chaque âge de l'enfant est proposée. Chaque séance est systématiquement accompagnée d'un prolongement pédagogique et ludique (ciné-biberon, ciné-quizz, animations autour du conte, etc.).

ATELIER CULTURE « LA PISCINE »

Rue du gouvernement, 59140 DUNKERQUE

www.atelierculture.fr

Service culturel de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (ULCO), l'Atelier Culture « La Piscine » est un lieu de rencontres, d'échanges, d'expérimentation, de création artistique et culturelle entre professionnels et amateurs.

Il permet à un public étudiant et non étudiant de découvrir la culture vivante contemporaine sous diverses formes (théâtre, danse, vidéos, musique) au travers d'ateliers, de stages, d'actions de sensibilisation et de spectacles. Ouvert sur le territoire dunkerquois et la région, il développe des partenariats avec des opérateurs culturels de toute l'agglomération et à rayonnement d'agglomération.

LE BERCAIL – LA COMPAGNIE S’APPELLE REVIENT

60 Rue du Fort Louis, 59140 DUNKERQUE

<https://www.sappellereviens.com>

<https://lebercail-theatre.com/le-lieu/presentation>

La Compagnie S’Appelle Reviens, créée en 2002 par Alice Laloy, est implantée depuis janvier 2023 à Dunkerque. C’est un lieu dédié aux arts de la marionnette contemporaine et au théâtre d’objets qui a pour mission d’accueillir des artistes en résidences (pour créer, fabriquer, construire, répéter), des créations, des évènements, de réaliser des actions artistiques et culturelles sur le territoire.

ÉCOLE SUPÉRIEURE D’ART | DUNKERQUE-TOURCOING

Esä – Site de Dunkerque, 5 bis Rue de l’esplanade, 59140 DUNKERQUE

www.esa-n.info

Résultat de la fusion en janvier 2011 de l’école régionale des beaux-arts de Dunkerque et de l’école régionale supérieure d’expression plastique de Tourcoing, l’école supérieure d’art accueille sur ses deux sites 250 étudiants. Avec son option art, société et nature, l’Esä Dunkerque forme particulièrement aux parcours d’artistes, d’auteurs et de créateurs contemporains.

Elle propose des ateliers encadrés par des techniciens spécialisés dans des champs disciplinaires très variées (dessin, peinture, son, vidéo, photo, informatique et multimédia, etc.), un centre de documentation proposant un fonds de référence dans le domaine de l’art, de son histoire et ses théories, ainsi que des cycles de conférences, rencontres avec des artistes, expositions, etc.

Le développement durable est une priorité à l’Esä, qui améliore d’année en année ses pratiques autant en termes d’investissement que de fonctionnement.

L’Esä a mis en place, par exemple, une plateforme de gestion et de prêt du parc matériel accessible via une application mobile pour les étudiants et enseignants ; la numérisation des outils, la création d’espaces de travail collaboratifs sont primordiaux.

Une récupérathèque ([définition d’une récupérathèque](#)) est créée en 2021 par les étudiants sur le site de Dunkerque et a pour nom le Déambulateur. Il s’agit d’une expérience collective d’économie circulaire, autour du réemploi des matériaux, de la gouvernance partagée, de la création d’une monnaie alternative... des enjeux transversaux à toute l’école.

L’Esä, site de Dunkerque, a accueilli la quatrième édition des ROAR, Rencontres Officielles Annuelles des Récupérathèques en 2022.

FRUCTÔSE

Port 2456, Quai Freycinet 4, Môle 1, 59140 DUNKERQUE

www.fructosefructose.fr

Située sur le Môle 1, ancienne zone portuaire de Dunkerque dédiée principalement au stockage, l’association Fructôse est une base de soutien aux artistes mais également un lieu de rencontres et de découvertes artistiques pluridisciplinaires. Elle dispose d’ateliers de travail et de production situés dans le hangar des Mouettes ainsi qu’un plateau scénique et un atelier d’impression. Elle participe au développement des projets artistiques et professionnels venant de l’agglomération et d’ailleurs.

Fructôse est aussi un lieu de création et de diffusion ouvert à tous. L’association développe un programme de résidences et de projets artistiques en lien avec les habitants du territoire dunkerquois et partenaires.



LA PLATE-FORME

67/69 Rue Henri Terquem 59140 DUNKERQUE

www.laplateformel.com

La Plate-Forme est un espace de production, de recherche et d'échanges dans le domaine des arts plastiques contemporains. Fondée en 1998 à l'initiative de plasticiens dunkerquois, l'association avait pour objectif principal de créer les conditions permettant à de jeunes artistes locaux de s'installer et travailler à Dunkerque. En 2001, grâce aux partenariats engagés avec les acteurs locaux et régionaux, la Plate-Forme a pu ouvrir un lieu qui, depuis lors, offre 7 ateliers de production à des artistes plasticiens et permet d'organiser des événements et résidences artistiques.

Géré par des artistes, ce lieu propose une programmation culturelle comprenant l'accueil en résidence de plasticiens extérieurs et la mise en place d'événements dans le cadre de partenariats locaux (FRAC, École d'art,...) ou à l'initiative d'artistes associés.

GALERIE ROBESPIERRE

Place de l'Europe 59760 GRANDE-SYNTHE

www.ville-grande-synthe.fr/galerie

La Galerie Robespierre est un lieu d'exposition et de création de 120m². Elle accueille en moyenne 5 à 6 expositions par an couvrant toutes les disciplines de la création contemporaine (peinture, sculpture, photographie, vidéo, installation, nouvelles technologies, etc.) ainsi que des artistes en résidence invités à développer un travail de création artistique en lien avec le territoire et la population locale. Animée par la volonté de faciliter l'accès à l'art pour tous, elle organise, en partenariat avec l'école d'arts plastiques Constant Permeke, des activités et événements autour des pratiques artistiques et des expositions (visites, rencontres, ateliers, stages, conférences).

4 ÉCLUSES

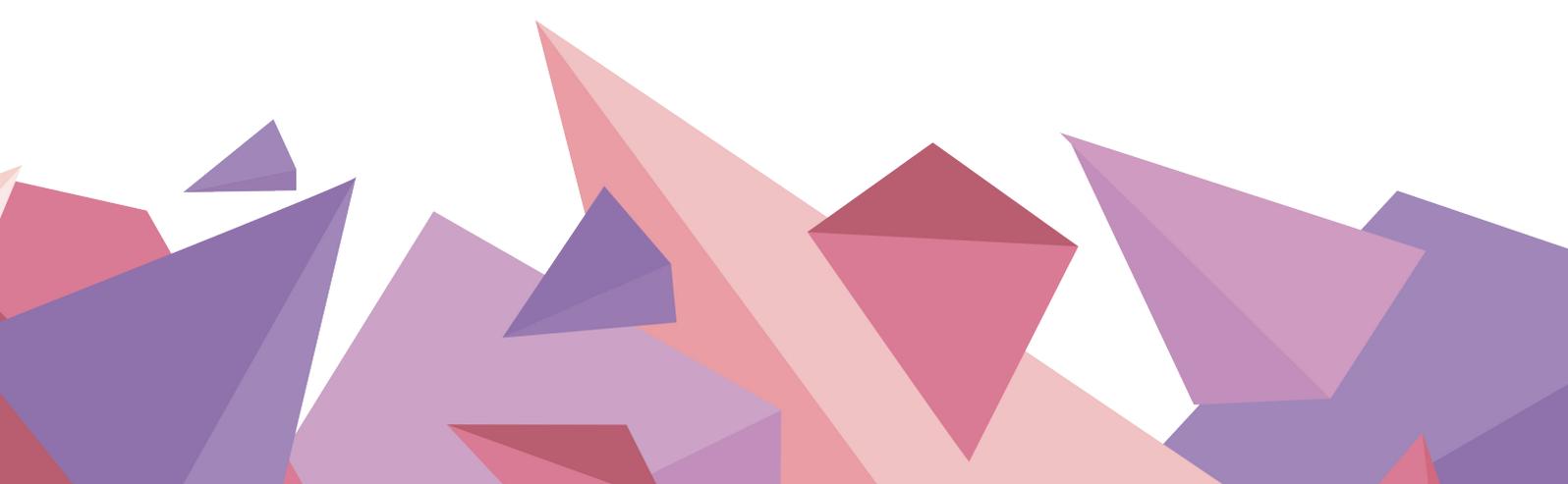
1 Rue de la Cunette 59140 DUNKERQUE

www.4ecluses.com

Les 4 Écluses proposent, dans le domaine des musiques actuelles, une programmation régulière et éclectique offrant une place importante aux nouvelles formes esthétiques. Outre cette mission de diffusion, elle accorde une attention particulière aux jeunes artistes et formations en développement de l'agglomération et de la région, qu'elle accompagne sur un plan professionnel et artistique (résidence de création, répétitions en conditions « scène », etc.).

Les 4 Ecluses s'attachent également à développer des actions de sensibilisation et d'éducation artistique à destination des publics spécifiques, en milieu scolaire, en milieu carcéral, dans les maisons de quartier, etc.

Les 4 Ecluses a initié un regroupement de structures culturelles implantées à Dunkerque, engagées dans une démarche éco-citoyenne : le collectif culture durable dont l'objectif est de tendre vers de meilleures pratiques de développement durable.





JAZZ-CLUB

Pôle Marine, rue des fusiliers marins, 59140 DUNKERQUE
www.jazzdunkerque.fr

Créé en 1983, le Jazz-Club est aujourd'hui considéré par les musiciens comme l'un des meilleurs clubs de jazz en France et est plébiscité pour la qualité de son accueil et de sa programmation. Il est également reconnu pour tout le travail mené en direction des différentes catégories de public et des jeunes groupes de jazz de la région qu'il contribue à faire émerger. Il propose en effet des actions de sensibilisation (concerts « jeune public » réservé aux écoles et collèges du territoire communautaire, conférences, etc.) mais aussi de nombreuses actions de formation (ateliers de pratique artistique, master-classes, résidences artistiques en partenariat avec le Conservatoire de Dunkerque, jam sessions, etc.).

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE (CMAD)

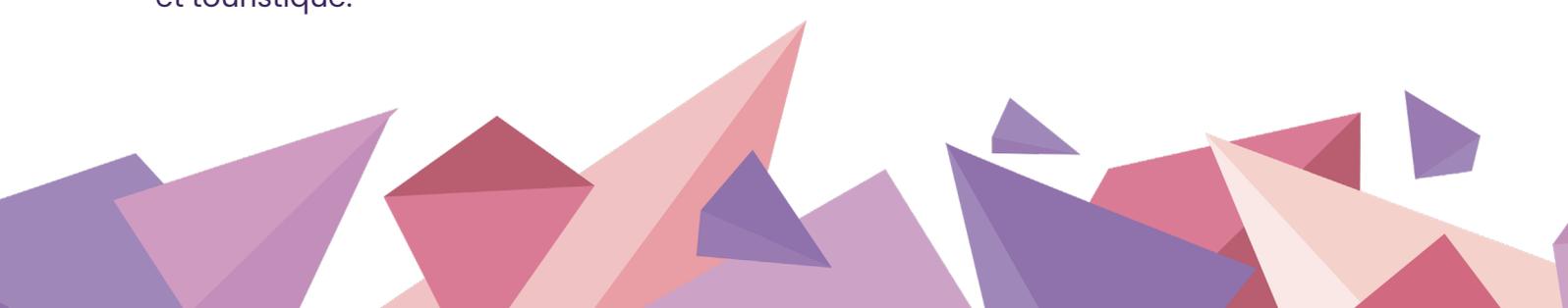
Site Samain, 33 Rue de la Cunette, BP 6537 59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Le CMAD est un équipement culturel spécialisé, de formation d'apprentissage, de sensibilisation et de pratiques musicales et théâtrales. Il accueille toutes celles et ceux qui, à partir de 4 ans, souhaitent s'exprimer au travers de la musique et/ou du théâtre, par la voix ou à l'aide d'un instrument de musique. Il propose chaque année plus d'une centaine d'actions de diffusion décentralisées sur le territoire communautaire et en Région ou au sein de l'auditorium Bizet, espace de concerts et de création.

FESTIVAL ALLURE FOLLE

Chaque année, au mois d'octobre, pendant 10 jours, la danse surgit partout dans le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque ! Le Festival Allure Folle invite tous les habitants à entrer dans la danse. Cet événement atypique, culturel, artistique et populaire, propose des spectacles en salle, des formes participatives, des créations inédites et des invitations à se rassembler collectivement.

Ce temps fort automnal, initié en 2022 par la Communauté urbaine de Dunkerque, s'appuie sur le réseau des professionnels du spectacle vivant du territoire et sur un processus de co-construction avec les partenaires des villes et des quartiers, le Réseau danse (fort de ses 40 structures de pratique de danse amateur), l'Education Nationale, le secteur social et médicosocial, les services des collectivités, les structures culturelles, les commerçants, les socio-professionnels, les habitants et les artistes danseurs. Les équipes, en fédérant les projets et les énergies de toute l'agglomération, s'attèlent à faire de cet événement autour de la danse une véritable force d'attractivité résidentielle et touristique.



FESTIVAL D'AGGLOMÉRATION « LA BONNE AVENTURE »

www.labonneaventurefestival.com

Depuis 2017, au démarrage de la saison estivale, le festival «La Bonne Aventure», propose un temps fort de programmation principalement gratuite sur le site de la station balnéaire de DUNKERQUE MALO-LES-BAINS et des événements invitant à découvrir les richesses du territoire dunkerquois.

Au-delà des enjeux de développement culturel et artistique, cet événement, qui rassemble plus de 40 000 festivaliers, a vocation à contribuer au renforcement du rayonnement, de l'attractivité touristique ainsi que de l'économie résidentielle de l'agglomération.

L'événement s'appuie sur le savoir-faire de l'association Les Nuits Secrètes qui organise le 2ème festival de musiques actuelles le plus important de la région Hauts de France en termes de fréquentation, et sur un ensemble d'acteurs du territoire ayant répondu à un appel à participation.

LA HALLE AUX SUCRES – Lieu vivant pour la ville durable

9003 Route du Quai Freycinet 3 59140 DUNKERQUE

<https://www.halleauxsucres.fr>

Ancien bâtiment portuaire, la Halle aux sucres est aujourd'hui un lieu vivant pour la ville durable, un lieu pour tous ceux qui réfléchissent à la transformation de nos vies quotidiennes. Le lieu dispose de nouveaux espaces d'exposition et d'expression, un plateau dédié à l'innovation numérique, un espace ludique pour comprendre les enjeux de la ville durable à la française et deux étages dédiés à l'évolution des politiques publiques territoriales.

Lors de chaque nouvelle saison, une grande exposition sur une thématique au cœur de l'actualité est proposée.

BIO-TOPIA

Rue des Droits de l'Homme - 59430 DUNKERQUE

[Bio-topia Dunkerque](#)

Depuis plus de 50 ans, plusieurs générations d'enfants de notre agglomération sont venues découvrir de nombreuses espèces du monde animal au parc zoologique.

Ces dernières années, le parc a évolué dans un objectif de protection et de bien-être des animaux. Pendant quelques semaines, il a fermé ses portes pour se transformer et devenir Bio-Topia.

Au même titre que le PLUS de Cappelle-la-Grande qui vous invite à voyager dans l'espace pour mieux redécouvrir notre planète, au même titre que la Halle aux Sucres qui vous projette dans la ville durable de demain, Bio-Topia deviendra ces prochaines années un espace commun de référence pour la conservation et la préservation de la biodiversité. Il sera un grand lieu d'éducation populaire pour toutes les générations !

Ce nouveau parc accueillera d'ici 2024 un centre de soin pour la faune sauvage locale unique sur le littoral des Hauts-de-France et dans notre département. Sur la question de l'eau, de la pollution des océans, de la nécessaire réduction des déchets, Bio-Topia invite aussi les visiteurs à devenir eux-mêmes acteurs de la biodiversité.

Le PLUS

Rue du Planétarium 59180 CAPELLE-LA-GRANDE

[Cud Leplus \(le-plus.fr\)](http://le-plus.fr)

Le PLUS, Palais de l'Univers et des Sciences, est le centre de culture scientifique, technologique et industrielle, porté par la Communauté urbaine de Dunkerque.

Il s'appuie sur une large palette d'outils d'animation et de médiation : visites animées, ateliers, contes, spectacles vivants, films de planétarium, rencontres, conférences, soirées thématiques et événementiels, tels que les Nuits des Etoiles ou la Fête de la Science.

La volonté du PLUS est d'orienter sa programmation sur la culture scientifique et technique autour des énergies du futur et d'en faire des outils d'éducation populaire au service des transitions de nos politiques et de notre territoire.

Avec ses différents espaces, le PLUS aborde la science et ses applications de façon pragmatique, simple, ludique et participative. Les plus jeunes et leur famille sont les bienvenus à La Bulle, lieu idéal de spectacles, d'ateliers ou mini-expositions, pour partager des émotions et découvrir ensemble, entre générations. Des salles d'ateliers proposent selon la programmation une large palette de mini stages ou d'animations thématiques variées (police scientifique, volcans, abeilles...). Plus globalement, les équipes du PLUS font en sorte que la plupart des espaces de l'équipement s'adaptent au mieux à toutes les formes de méditations possibles.

Le planétarium dispose d'un catalogue d'une vingtaine de films pour tous les âges, diffusés avec les dernières avancées technologiques et une qualité d'image époustouflante en Ultra Haute Définition. Cette technologie est pour tous l'occasion de vivre une expérience scientifique encore plus forte en émotions et en réalisme.

CPIE FLANDRE MARITIME

Depuis 1985, l'ADEELI – CPIE Flandre Maritime construit son identité autour de valeurs fortes :

le développement de l'éducation à l'environnement pour tous tout au long de la vie ; la citoyenneté active ; l'éducation populaire.

Labellisée « CPIE » (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) en 2003, l'ADEELI – CPIE Flandre Maritime s'associe à près de 80 autres associations pour porter les orientations et les valeurs des CPIE, valeurs réaffirmées dans la Charte Nationale approuvée lors du Congrès de 2015.

L'association œuvre au développement de la Flandre Maritime, territoire à l'ancrage maritime fort, aux espaces naturels riches et préservés, par la contribution à la gestion durable des espaces naturels, la protection des espèces et des habitats, la valorisation du patrimoine et des paysages, la médiation environnementale, la recherche, la sensibilisation, la formation et le renforcement du pouvoir d'agir des habitants et acteurs du territoire :

- Territoire maritime : dunes, estuaires, polders, les plus belles plages du Nord et du Pas-de-Calais, la mer ...
- Territoire rural : espaces agricoles et naturels, watergangs, vallée de l'Yser...
- Territoire urbain : Dunkerque, Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque, Boulogne-sur-Mer
- Territoire industriel : complexes industrialo-portuaires de Dunkerque et Calais
- Territoire de pêche : ports de Dunkerque et de Boulogne-sur-Mer
- Bassin de vie de près de 600 000 personnes
- La proximité de la Flandre Belge



Autres lieux ressources du territoire et partenaires potentiels :

- Scène Vauban, Site de l'Arsenal, 59820 GRAVELINES
 - Palais du Littoral, 59760 GRANDE-SYNTHÉ
 - Salle Dany Boon, Rue Pierre Decock, 59123 BRAY-DUNES
 - Lieu musical expérimental (studio de répétition), Rue de la Haye, 59760 GRANDE-SYNTHÉ
 - Centre Artistique et Culturel François Mitterrand (centre culturel), 1 Rue André Malraux, 59820 GRAVELINES
 - Le réseau des écoles municipales d'enseignement artistique de l'agglomération (écoles de musique, de danse, d'arts plastiques, etc.)
- 